

## Sévère mise en garde de l'ONU au Gouvernement burundais

Arrib News, 11/04/2014 – Source AFP L'ONU a adressé jeudi une sévère mise en garde au Gouvernement du Burundi, lui demandant de prendre d'urgence des mesures pour apaiser la violence politique et respecter les droits de l'homme. « Nous espérons que le Gouvernement du Burundi va rapidement et de manière complète traiter (le problème de) la violence politique et des restrictions aux droits de l'homme », a déclaré le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric (phoro).

« Si aucune mesure n'est prise et que de graves violations des droits de l'homme se produisent, ceux qui manipulent les jeunes affiliés aux partis politiques et incitent à la violence devront rendre des comptes devant la justice internationale », a-t-il ajouté. « À l'approche des élections de 2015, nous attendons des mesures qui démontrent un engagement véritable en faveur du pluralisme politique et du processus démocratique », a encore déclaré M. Dujarric conseiller spécial de l'ONU pour la prévention du génocide, Adama Dieng, se trouvant actuellement à Bujumbura où il doit discuter de ces préoccupations avec le gouvernement burundais. Cet avertissement suit d'autres mises en garde récentes de la part du Conseil de sécurité et de l'ambassadrice américaine à l'ONU Samantha Power. En visite mardi à Bujumbura, Mme Power avait appelé les autorités burundaises au respect des libertés politiques et de la Constitution, que le pouvoir tente de faire modifier. « Nous insistons pour que la Constitution, la primauté de la loi et les droits de l'homme soient respectés au Burundi », avait-elle affirmé après une rencontre avec le président Pierre Nkurunziza. Le Conseil de sécurité avait lui aussi fait part, début avril, de son inquiétude devant les tensions persistantes au Burundi. Dans une déclaration unanime publiée jeudi, le Conseil rappelle sa préoccupation devant les restrictions à la liberté de la presse et aux libertés civiles, dont les libertés d'expression et de rassemblement pacifique. Les 15 membres du Conseil s'inquiètent des actes d'intimidation, de harcèlement et de violence commis par des mouvements de jeunesse. Ils invitent instamment le gouvernement burundais à lutter contre l'impunité et les partis politiques à condamner publiquement toute violence politique. Le Burundi traverse une grave crise politique en raison de dissensions entre le parti majoritairement hutu de M. Nkurunziza et son allié, le principal parti tutsi. Le Parlement a infligé mi-mars un camouflet au chef de l'Etat en rejetant une réforme très controversée de la Constitution qui risquait, selon ses opposants, de remettre en cause le fragile partage du pouvoir entre Hutus et Tutsis qu'elle garantit et qui a permis au Burundi de sortir d'une longue guerre civile (1993-2006). Cette réforme abolissait, entre autres, la limitation à deux du nombre de mandats du chef de l'Etat. Mais M. Nkurunziza aurait malgré tout l'intention de se représenter en se fondant sur le flou d'un article de la Constitution. La justice burundaise a condamné à perpétuité 21 militants d'un parti d'opposition le mois dernier pour insurrection armée, après de violents affrontements avec la police qui avait empêché un rassemblement.